



# **Une stratégie énergétique durable dans un contexte d'urgence écologique**

Conseil confédéral, 23 au 25 septembre 2015

# Plan de présentation

1

- État de situation

2

- Un enjeu pour les travailleuses et travailleurs

3

- Des raisons de se défaire de notre dépendance

4

- Les arrimages entre la politique énergétique et la politique industrielle

5

- Le développement territorial

6

- La tarification de l'énergie

7

- La production d'énergies renouvelables

# Avant-propos

- La notion d'urgence
  - Le monde n'est pas encore sur une trajectoire qui permettrait de limiter l'augmentation de la température moyenne globale à 2° C d'ici la fin du siècle
  - Il est plus probable que l'augmentation de la température moyenne globale se situera entre 3,6° C et 5,3 ° C par rapport au niveau préindustriel
  - Cela implique que le niveau des mers continuera d'augmenter et les événements climatiques extrêmes, tels les ouragans, les inondations, les feux de forêt ou les vagues de chaleur deviendront plus fréquents et plus intenses. Ces catastrophes climatiques entraînent, à leur tour, des catastrophes humaines

# Avant-propos

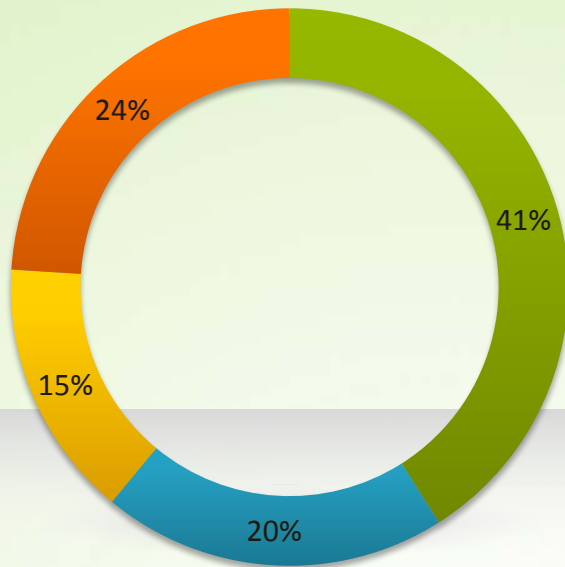
- Cette proposition de stratégie énergétique n'est pas
  - Une politique de lutte contre les changements climatiques
  - Une politique de développement durable
  - Une politique de mobilité durable
  - Une politique de développement industriel
- Mais, cette proposition de stratégie énergétique parle de lutte contre les changements climatiques, de développement durable, de mobilité durable et de développement industriel



## Systeme énergétique : état de situation

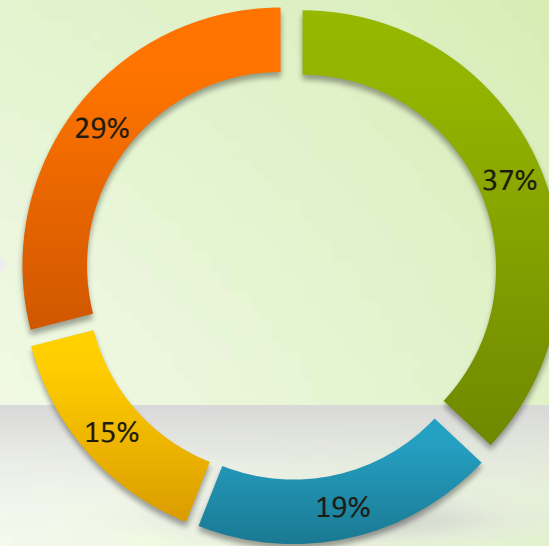
# Répartition de la consommation finale d'énergie par secteur

1991



■ Industriel ■ Résidentiel ■ Commercial ■ Transport

2011

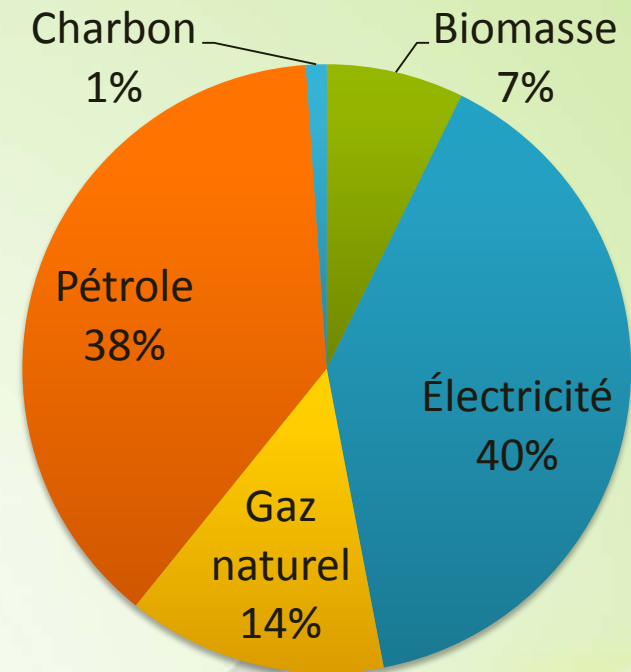


■ Industriel ■ Résidentiel ■ Commercial ■ Transport

# Les différentes sources d'énergie 2011

Au Québec, le taux de 40 % d'électricité se divise entre hydroélectricité (majoritairement) et énergie éolienne

Dans plusieurs autres pays, électricité signifie centrale thermique et énergie nucléaire



# Quelques constats sur le système énergétique québécois

- La demande énergétique est comblée en parts presque égales par les énergies renouvelables et les combustibles fossiles
- Le potentiel hydroélectrique unique dont dispose le Québec explique que l'utilisation des hydrocarbures pour la production d'électricité est minimale



# Quelques constats sur le système énergétique québécois

- Le Québec est totalement dépendant des importations pour son approvisionnement en hydrocarbures, qu'il s'agisse de pétrole ou de gaz naturel
- L'enjeu de la sécurité des approvisionnements en hydrocarbures est très réel pour le Québec
  - Exemple : pour le transport, l'accès aux hydrocarbures à prix compétitifs demeure essentiel, puisque les formes d'énergie alternatives ne sont pas encore disponibles à grande échelle



**Un enjeu pour les travailleuses et travailleurs**

# Un enjeu pour les travailleuses et travailleurs

- La transformation des emplois et les changements dans les milieux de travail
  - Marché du carbone
  - Développement des technologies vertes
  - Réglementations plus contraignantes
- La participation active du monde du travail
  - Formation, actualisation des compétences, requalification

**Concept de transition juste et équitable**

# Un enjeu pour les travailleuses et travailleurs

- Des enjeux démocratiques
  - Démarches de consultation et processus d'acceptabilité sociale
- Respect des peuples autochtones
  - Consentement préalable, libre et éclairé

# Résolution 1

**Que l'on revendique la nécessité de s'engager dans un développement durable pour le Québec, et qu'à ce titre, nos choix énergétiques visent l'amélioration de notre performance environnementale et la transition vers une économie à faible émission de carbone**



## **Des raisons de réduire notre dépendance aux hydrocarbures**

# Des raisons de réduire notre dépendance



# Des raisons de réduire notre dépendance

## Le prix

- Volatilité des prix et effets sur la production (fabrication et transport particulièrement)
- Pression sur les conditions de travail
- Effet sur la valeur du \$

## La balance commerciale

- Déficit de 24 milliards de dollars en 2013 soit 6,6 % du PIB québécois
- Le pétrole est le produit importé ayant le coût le plus élevé (13,5 G\$ en 2013)
- Le deuxième produit importé en importance : les voitures

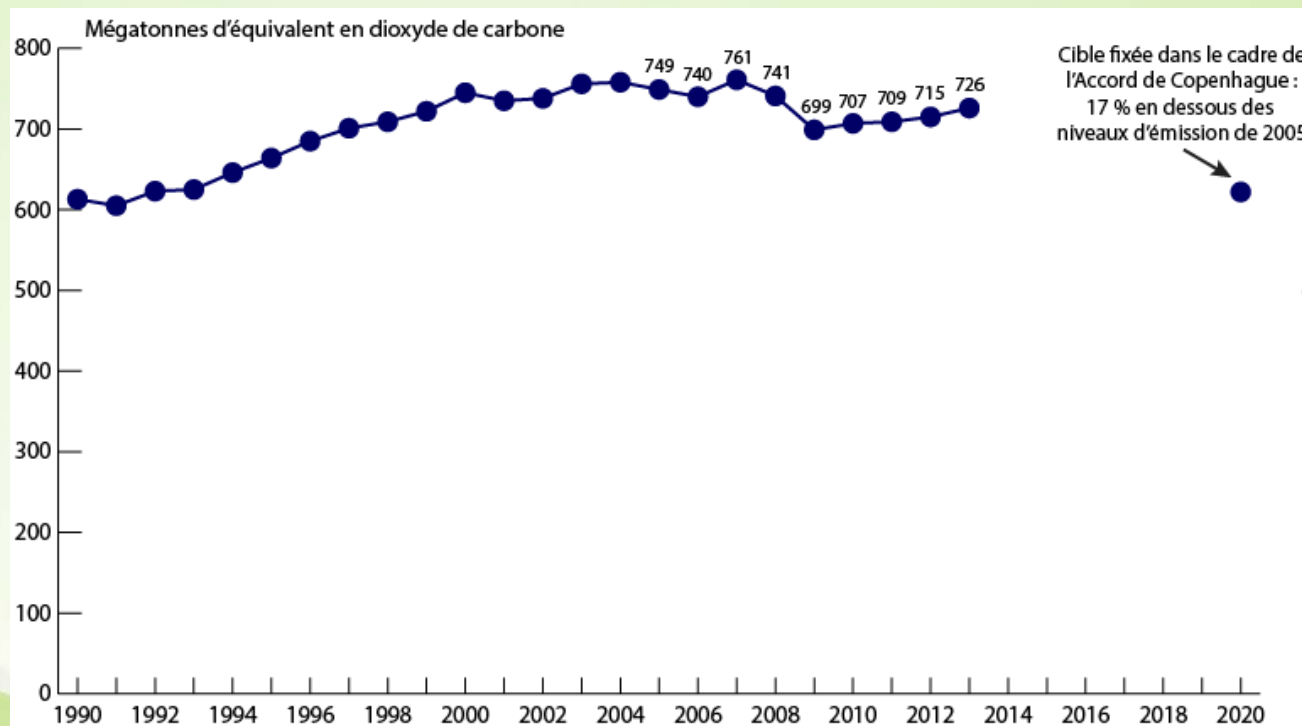
## L'aide des gouvernements

- L'aide publique à l'industrie pétrolière pour l'ensemble des pays s'élève à 100 milliards \$ US
- Au Canada, l'aide serait de 2,84 milliards \$ dont 1,4 milliard \$ provenait du gouvernement fédéral
- Pour le Québec, cette aide représentait une contribution de 320 millions de dollars



# Des raisons de réduire notre dépendance

*Émissions de gaz à effet de serre à l'échelle nationale,  
Canada, 1990 à 2013*



## Résolution 2

**Que les gouvernements du Québec et du Canada s'inscrivent encore davantage dans la lutte contre les changements climatiques et adoptent un plan d'action ambitieux de réduction des gaz à effet de serre afin de parvenir à la réduction de 25 % de nos émissions de GES d'ici 2020 en comparaison avec 1990**

**Qu'ils mettent tout en œuvre pour réduire notre dépendance aux hydrocarbures et qu'à cet effet, ils adoptent une politique énergétique devant assurer la transition vers une économie moins énergivore. Que cette politique s'imbrique avec une politique industrielle, une politique de mobilité durable, une politique de recherche et d'innovation ainsi qu'avec le plan d'action de lutte contre les changements climatiques**

**Que les gouvernements se donnent les moyens, en fait de ressources humaines, techniques et financières, d'adopter un plan ambitieux de lutte contre les changements climatiques**



**Des enjeux toujours présents**

# L'approvisionnement et le transport des hydrocarbures

- La majorité du pétrole consommé au Québec provient du Dakota du Nord (USA)
- La majorité du gaz naturel provient de l'Ouest canadien
  - En 2017, la majorité proviendra des États-Unis

# L'approvisionnement et le transport des hydrocarbures

- Considérant que les hydrocarbures sont tous importés, les questions du transport et d'approvisionnement deviennent importantes
- Aujourd'hui, le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada fait couler beaucoup d'encre
  - Son objectif est de désenclaver le pétrole de l'Ouest canadien
  - Sa capacité d'exportation de pétrole des sables bitumineux :  
+ 1,1 million de barils par jour
  - Sa longueur est de 4 600 km, dont 3 000 km déjà existants (gazoduc)
- Ainsi, le territoire québécois deviendrait une voie de passage à grande vitesse n'impliquant que peu de transformation sur notre territoire. Ce projet instrumentalise le Québec

## Résolution 3

**Que le gouvernement du Québec fasse valoir sa souveraineté sur son territoire et qu'il adopte une politique encadrant le transport du pétrole et sa manutention tout en s'assurant que le gouvernement fédéral adopte les mêmes règles**

**Que la CSN se prononce contre tout projet de transport qui ne servirait qu'à permettre l'augmentation de la production du pétrole provenant des sables bitumineux et qu'en ce sens, la CSN se prononce contre le projet Énergie Est de TransCanada en raison des risques environnementaux qu'il fait encourir à l'ensemble de la population**

# L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures

- Nous nous sommes déjà prononcés, en 2011, pour un moratoire complet sur les projets d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures à l'île d'Anticosti, dans le golfe du Saint-Laurent et en Gaspésie
- Il faut connaître les résultats de l'évaluation environnementale stratégique (EES) globale et de l'évaluation spécifique (île d'Anticosti) sur les hydrocarbures présents au Québec

# L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures

- Il y a nécessité d'une véritable consultation publique
  - Nous avons des craintes légitimes en regard des conséquences environnementales et sociales de l'exploitation des hydrocarbures en sol québécois
  - Nous voulons un regard lucide sur les espoirs de développement économique que pourrait représenter l'exploitation de cette ressource
- Le gouvernement doit être le maître d'œuvre



# L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures

## Nous pouvons anticiper les risques

Nombreux forages  
pour maintenir la  
rentabilité

Détérioration des  
routes, des chemins  
de fer et  
augmentation des  
risques associés aux  
pipelines/trains

Risques de  
contamination  
chimique des eaux  
souterraines

- Effet sur la santé des  
populations et des  
écosystèmes

# L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures



Il faut reconnaître que, sans toutes les garanties suffisantes, ces projets comportent des risques dont il faut prendre la pleine mesure



Notre devoir et notre responsabilité collective nous imposent de prendre les bonnes décisions



Nous devons nous assurer de préserver les ressources du Québec dont nous ne sommes que les dépositaires

## Résolution 4

**Que le gouvernement du Québec ordonne un moratoire complet et immédiat sur l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz de schiste**

**Qu'il tienne un large débat démocratique en prenant soin de divulguer toute l'information pertinente afin de bien mesurer l'ensemble des répercussions sociales et économiques et de bien évaluer les risques environnementaux associés au développement de cette filière énergétique**

**Que le gouvernement du Canada cesse d'accorder une aide fiscale spécifique à l'industrie pétrolière et gazière**

# Les moyens pour réduire notre dépendance

## Bourse sur le carbone

- Instrument de contrôle des émissions de GES par le volume
- Possibilité d'échanger des permis = flexibilité
- Instaurée en Californie, le Québec a joint la bourse *Western Climate Initiative* (WCI). L'Ontario a aussi récemment décidé de s'y joindre
- Selon les projections, les émissions des secteurs couverts au Québec devraient passer de 65,3 M de tonnes de CO<sub>2</sub> en 2015 à 54,7 en 2020

## Taxe sur le carbone

- Fixe le coût des émissions de GES
- L'effet sur le volume d'émission est tout de même incertain
- Implantée avec succès en Colombie-Britannique et dans plusieurs autres pays

# Les moyens pour réduire notre dépendance

## La réglementation

- Des prix de l'énergie
- Des transports
  - Modes de transport
  - Standards de performance
- Bannissement de certains produits

## Résolution 5

**Que le gouvernement du Québec se dote d'une réglementation efficace afin d'éviter que les objectifs de l'implantation du marché du carbone ne soient détournés par une financiarisation de ce dernier, compromettant ainsi les objectifs environnementaux et économiques qui justifient la création d'un tel marché**

# Les moyens pour réduire notre dépendance

## Favoriser l'efficacité énergétique

- L'énergie économisée est la moins coûteuse à produire (changements de comportement)
- La nécessité d'un organisme spécifique
- Une réglementation, notamment en matière de bâtiment

## Résolution 6

**Que le gouvernement du Québec entreprenne les travaux nécessaires à la révision de la réglementation dans tous ses champs d'intervention afin que celle-ci contribue, le plus possible, à nos objectifs de réduction des gaz à effet de serre**

**Qu'il élabore un programme national d'efficacité énergétique sous la gouverne d'un organisme indépendant dédié à sa réalisation**



# Les moyens pour réduire notre dépendance

## Les programmes d'aide

- Initiatives gouvernementales
- Maintien et développement des infrastructures de transports collectifs
- Plan d'action sur les ▲ climatiques
- Mesures fiscales
- Programmes d'aide financière

# Résolution 7

**Que le gouvernement du Québec procède à un examen de ses mesures budgétaires et fiscales afin de s'assurer que celles-ci sont cohérentes avec l'ensemble des actions nécessaires pour assurer un développement durable du Québec**

**Qu'il prenne les moyens nécessaires pour que ses politiques d'investissements et ses actions soient cohérentes avec notre volonté de nous affranchir le plus possible des hydrocarbures et avec nos objectifs de développement durable. Que dans ce souci de cohérence, on interpelle la Caisse de dépôt et placement du Québec afin qu'elle s'inscrive dans une démarche de désinvestissement progressif dans le secteur des énergies fossiles**

**Que les gouvernements continuent leurs investissements en recherche et développement et qu'ils adoptent des politiques et des programmes permettant de mettre en valeur les différentes filières de ressources énergétiques renouvelables. Qu'à cet effet, la mise en place d'un label vert témoignant d'une empreinte limitée en matière de GES soit évaluée afin de mettre en valeur les filières d'énergie renouvelable**



## **Les arrimages entre la politique énergétique et la politique industrielle**

# Le secteur des transports



- En 2011, le secteur des transports était responsable de 44,7 % des émissions de GES, soit une augmentation nette de 28 % par rapport à 1990
- Le transport routier dépend encore à un taux de 99,2 % du pétrole
- Année après année, les différents types de véhicules sont de plus en plus efficaces, mais les consommateurs les choisissent plus gros et plus énergivores
- En regardant les résultats de l'enquête Origine-Destination, entre 2008 et 2013, dans la grande région de Montréal, les déplacements en voiture ont crû de 15 % comparativement à 10 % pour le transport en commun

# Le secteur des transports

- Le projet de monorail électrique à haute vitesse
  - Projet porteur
  - Relance du secteur manufacturier
- L'automobile individuelle, les voitures électriques et hybrides
  - Possibilités intéressantes tant sur le plan économique que sur le plan du bilan carbone
- Le transport de marchandises
  - Une distance moyenne de 2 500 km sépare la production des denrées alimentaires et l'assiette du consommateur
  - Il faut trouver des solutions visant à diminuer la méthode du juste-à-temps (*Just in Time*)



## Résolution 8

**Que le gouvernement du Québec accorde une attention particulière au secteur des transports afin de minimiser les conséquences de celui-ci sur notre bilan carbone et qu'à cet effet, il investisse de façon importante dans le transport en commun afin d'en assurer son développement**

# Les technologies propres

- Le secteur des technologies propres regroupe une grande variété d'industries productrices de biens et de services touchant à l'énergie et à l'environnement
- Une étude a révélé que deux catégories d'activités (l'efficacité énergétique et les matières résiduelles) et deux sous-catégories (l'hydroélectricité et la biomasse) étaient déjà compétitives à l'échelle internationale
- Le secteur des technologies vertes est au cœur de la transition vers une économie verte et durable, puisque ses produits et services se diffusent dans l'ensemble des secteurs d'activité et des régions du Québec
- Le secteur de la chimie verte est devenu un axe prioritaire pour l'industrie chimique



# Résolution 9

**Que le gouvernement s'engage à augmenter l'offre de transport en commun et qu'il mette en place les moyens d'accélérer l'électrification du transport collectif**

**Qu'il évalue l'option de créer un réseau de monorails interurbain pour améliorer les liaisons entre les différentes régions du Québec**

**Qu'il poursuive le plan d'action concernant la mise en valeur des véhicules électriques**

**Que le gouvernement explore les possibilités de développement du secteur de la chimie verte, en raison de la contribution importante des bioproduits industriels à la performance environnementale du Québec**

**Que le gouvernement soutienne les initiatives de mise en marché et de commercialisation des technologies propres qui sont susceptibles d'améliorer le bilan énergétique du Québec**



# Industrie forestière : industrie du bois, du papier et de la forêt

- Le Québec compte toujours près de 40 usines de pâtes et papiers, 20 usines de panneaux et 125 usines de sciage résineux
- Le secteur des pâtes et papiers consomme la quasi-totalité de l'énergie utilisée par l'industrie forestière; la demande énergétique représente de 15 % à 25 % des coûts de production dans ce secteur
- De 1990 à 2010, l'industrie des pâtes et papiers a diminué de 68 % ses émissions de GES (3,1 mégatonnes)
- Sur la même période, le secteur a aussi réduit son intensité énergétique de 25 %



# Industrie forestière : industrie du bois, du papier et de la forêt

- Les programmes de cogénération à la biomasse soutenus par le gouvernement du Québec ont eu plusieurs effets positifs pour l'industrie forestière et le Québec
- Les programmes gouvernementaux d'achat d'électricité produite par cogénération ont permis au secteur des pâtes et papiers de trouver une source additionnelle de revenus
- Le soutien du gouvernement à la cogénération a aussi un coût, puisque Hydro-Québec doit acheter à prix fort une électricité dont elle n'a pas besoin



# Résolution 10

**Que le gouvernement du Québec évalue la possibilité d'appuyer les projets de chauffe à partir de la biomasse dans les secteurs résidentiel, commercial et institutionnel**

**Qu'il favorise les démarches de l'industrie afin qu'elle accélère le développement de la bioénergie, notamment la cogénération, en s'assurant toutefois qu'il n'y a pas de concurrence déloyale entre les usines qui font de la cogénération**

# Secteur de l'aluminium

- Le secteur de l'aluminium est l'un des secteurs industriels les plus importants au Québec
- Certaines régions bénéficient particulièrement de l'apport de l'industrie de l'aluminium, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord et le Centre-du-Québec. Ce secteur y représente plus de 10 000 emplois
- Le processus d'électrolyse par lequel l'aluminium est fabriqué requiert beaucoup d'électricité
  - Le coût de l'électricité représentait 18,7 % du total des coûts d'exploitation d'Alcoa en 2013 (moins que l'alumine à 29 %), mais presque autant que la main-d'œuvre (19 %)



# Secteur de l'aluminium



- Pour favoriser l'industrie, des contrats à partage de risques qui lient en partie les tarifs d'électricité au prix de l'aluminium ont été conclus
- En 2008, le gouvernement a pris la décision de ne pas renouveler les contrats à partage de risques à leur échéance et de faire payer le tarif grande puissance (tarif L) aux alumineries à compter de 2015

# Secteur de l'aluminium



- Le gouvernement n'a pas réussi à imposer le tarif L aux alumineries
- Les blocs d'énergie disponibles, dans le contexte des surplus, doivent d'abord servir aux entreprises déjà installées au Québec et qui font vivre les régions

# Industrie chimique et des plastiques



- Intrants : 5 % pétrole et 18 % gaz naturel
- 70 000 produits fabriqués

# Production et transformation alimentaires

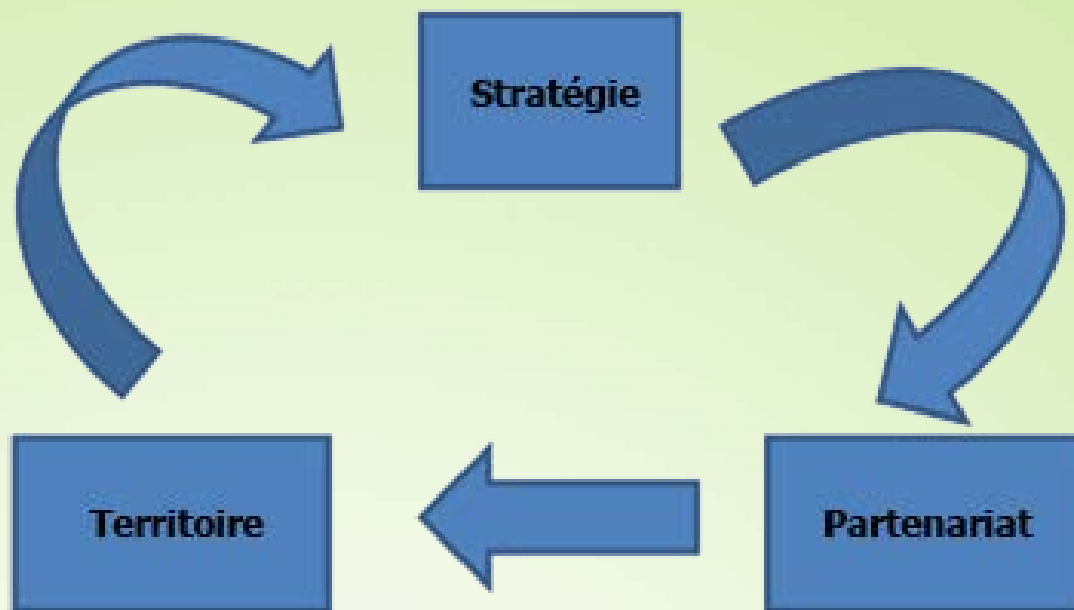


- Coûts énergétiques = 3 % charges totales
- Potentiel d'économie énergie = 7 %



# Résolution 11

**Que le gouvernement prenne les mesures nécessaires afin d'accroître l'accessibilité d'énergies alternatives et du gaz naturel en région et qu'il développe une tarification électrique adaptée entre autres au secteur serricole**



## Le développement territorial

Interdépendance et complémentarité

# Le développement territorial

- La question énergétique est indissociable de la gestion du territoire
- Un milieu mal planifié engendre une dépense énergétique accrue pour le transport
- Renforcement de l'avantage compétitif des régions
- Convergence des actions
- Premières Nations
  - Dialogue constant, implication officielle, consentement libre et éclairé

## Résolution 12

**Que le gouvernement du Québec s'assure que la politique énergétique est cohérente avec les spécificités géographiques, économiques et institutionnelles des régions, notamment en assurant l'accès au gaz naturel pour les régions de la Côte-Nord et de la Gaspésie**



## La tarification de l'énergie

# La tarification de l'énergie

- Énergie à prix compétitif, élément déterminant de notre croissance
- Contrôle du prix de notre hydroélectricité, mais peu sur celui des hydrocarbures



# L'interfinancement : un sujet délicat

- L'ensemble des tarifs doit permettre de couvrir le coût unitaire moyen plus un taux de rendement sur les actifs
- La prestation de service peut s'accompagner d'interfinancement
  - Services essentiels
  - Consommateurs-citoyens = propriétaires
  - Soutenir le développement de certains secteurs et régions
- Tarifs les plus bas au monde

# Les tarifs d'électricité

- Augmentent plus rapidement depuis les dernières années
  - Secteur de la production est soustrait à l'autorité de la Régie de l'énergie
  - Surplus d'électricité
    - Essor des gaz de schiste
  - Activités dans le secteur industriel et dans celui de la recherche et développement
  - La rente d'Hydro-Québec





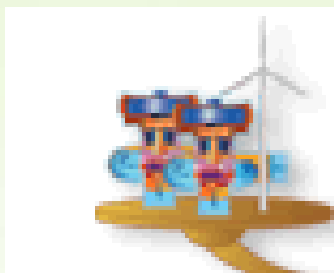
Miser sur la production  
d'énergies renouvelables

# Les énergies renouvelables

Éolien



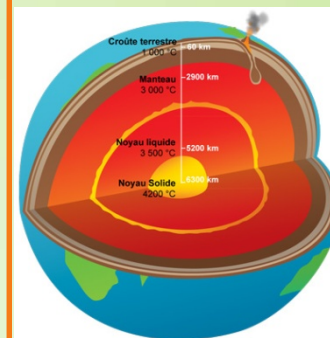
Couplage  
(Entre deux sortes  
d'énergie)



Biomasse  
(résidus organiques  
et agricoles,  
forestières)



Et d'autres encore  
(géothermie,  
solaire, etc.)





**Résolutions**

# Résolution 1

**Que l'on revendique la nécessité de s'engager dans un développement durable pour le Québec, et qu'à ce titre, nos choix énergétiques visent l'amélioration de notre performance environnementale et la transition vers une économie à faible émission de carbone**

## Résolution 2

**Que les gouvernements du Québec et du Canada s'inscrivent encore davantage dans la lutte contre les changements climatiques et adoptent un plan d'action ambitieux de réduction des gaz à effet de serre afin de parvenir à la réduction de 25 % de nos émissions de GES d'ici 2020 en comparaison avec 1990**

**Qu'ils mettent tout en œuvre pour réduire notre dépendance aux hydrocarbures et qu'à cet effet, ils adoptent une politique énergétique devant assurer la transition vers une économie moins énergivore. Que cette politique s'imbrique avec une politique industrielle, une politique de mobilité durable, une politique de recherche et d'innovation ainsi qu'avec le plan d'action de lutte contre les changements climatiques**

**Que les gouvernements se donnent les moyens, en fait de ressources humaines, techniques et financières, d'adopter un plan ambitieux de lutte contre les changements climatiques**

## Résolution 3

**Que le gouvernement du Québec fasse valoir sa souveraineté sur son territoire et qu'il adopte une politique encadrant le transport du pétrole et sa manutention tout en s'assurant que le gouvernement fédéral adopte les mêmes règles**

**Que la CSN se prononce contre tout projet de transport qui ne servirait qu'à permettre l'augmentation de la production du pétrole provenant des sables bitumineux et qu'en ce sens, la CSN se prononce contre le projet Énergie Est de TransCanada en raison des risques environnementaux qu'il fait encourir à l'ensemble de la population**

## Résolution 4

**Que le gouvernement du Québec ordonne un moratoire complet et immédiat sur l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz de schiste**

**Qu'il tienne un large débat démocratique en prenant soin de divulguer toute l'information pertinente afin de bien mesurer l'ensemble des répercussions sociales et économiques et de bien évaluer les risques environnementaux associés au développement de cette filière énergétique**

**Que le gouvernement du Canada cesse d'accorder une aide fiscale spécifique à l'industrie pétrolière et gazière**

## Résolution 5

**Que le gouvernement du Québec se dote d'une réglementation efficace afin d'éviter que les objectifs de l'implantation du marché du carbone ne soient détournés par une financiarisation de ce dernier, compromettant ainsi les objectifs environnementaux et économiques qui justifient la création d'un tel marché**



## Résolution 6

**Que le gouvernement du Québec entreprenne les travaux nécessaires à la révision de la réglementation dans tous ses champs d'intervention afin que celle-ci contribue, le plus possible, à nos objectifs de réduction des gaz à effet de serre**

**Qu'il élabore un programme national d'efficacité énergétique sous la gouverne d'un organisme indépendant dédié à sa réalisation**

## Résolution 7

**Que le gouvernement du Québec procède à un examen de ses mesures budgétaires et fiscales afin de s'assurer que celles-ci sont cohérentes avec l'ensemble des actions nécessaires pour assurer un développement durable du Québec**

**Qu'il prenne les moyens nécessaires pour que ses politiques d'investissements et ses actions soient cohérentes avec notre volonté de nous affranchir le plus possible des hydrocarbures et avec nos objectifs de développement durable**

## Résolution 7 (suite)

**Que dans ce souci de cohérence, on interpelle la Caisse de dépôt et placement du Québec afin qu'elle s'inscrive dans une démarche de désinvestissement progressif dans le secteur des énergies fossiles**

**Que les gouvernements continuent leurs investissements en recherche et développement et qu'ils adoptent des politiques et des programmes permettant de mettre en valeur les différentes filières de ressources énergétiques renouvelables. Qu'à cet effet, la mise en place d'un label vert témoignant d'une empreinte limitée en matière de GES soit évaluée afin de mettre en valeur les filières d'énergie renouvelable**

## Résolution 8

**Que le gouvernement du Québec accorde une attention particulière au secteur des transports afin de minimiser les conséquences de celui-ci sur notre bilan carbone et qu'à cet effet, il investisse de façon importante dans le transport en commun afin d'en assurer son développement**

# Résolution 9

**Que le gouvernement s'engage à augmenter l'offre de transport en commun et qu'il mette en place les moyens d'accélérer l'électrification du transport collectif**

**Qu'il évalue l'option de créer un réseau de monorails interurbain pour améliorer les liaisons entre les différentes régions du Québec**

**Qu'il poursuive le plan d'action concernant la mise en valeur des véhicules électriques**

**Que le gouvernement explore les possibilités de développement du secteur de la chimie verte, en raison de la contribution importante des bioproduits industriels à la performance environnementale du Québec**

**Que le gouvernement soutienne les initiatives de mise en marché et de commercialisation des technologies propres qui sont susceptibles d'améliorer le bilan énergétique du Québec**

# Résolution 10

**Que le gouvernement du Québec évalue la possibilité d'appuyer les projets de chauffe à partir de la biomasse dans les secteurs résidentiel, commercial et institutionnel**

**Qu'il favorise les démarches de l'industrie afin qu'elle accélère le développement de la bioénergie, notamment la cogénération, en s'assurant toutefois qu'il n'y a pas de concurrence déloyale entre les usines qui font de la cogénération**

# Résolution 11

**Que le gouvernement prenne les mesures nécessaires afin d'accroître l'accessibilité d'énergie alternative et du gaz naturel en région et qu'il développe une tarification électrique adaptée entre autres au secteur serricole**

## Résolution 12

**Que le gouvernement du Québec s'assure que la politique énergétique est cohérente avec les spécificités géographiques, économiques et institutionnelles des régions, notamment en assurant l'accès au gaz naturel pour les régions de la Côte-Nord et de la Gaspésie**